



CAISSE PUBLIQUE DE  
PRÊTS SUR GAGES

POUR VOUS DEPUIS 1872 • GENÈVE

République et Canton de Genève

Vente des gages faisant partie des numéros  
22'600 à 23'800  
100'300 à 110'600  
200'300 à 210'400



# Vente aux enchères

Joallerie & horlogerie de luxe • Argenterie

## Samedi 4 novembre

13h45 • 1<sup>er</sup> étage • ouvert au public

Exposition 10h–18h: mardi 31, mercredi 1<sup>er</sup> & jeudi 2

*Vente au comptant uniquement. Adjudication à un prix minimum. Vendu sans garantie.*

*Frais de vente – échute : 10%. Vente soumise intégralement à la TVA 7.7% (adjudication + frais).*

*Les prêts échus et non renouvelés (prolongés) devront être dégagés (retirés) au plus tard la veille de la vente. L'éventuel produit excédentaire de la vente (le boni de vente) sera mis à la disposition du gageur durant le délai légal de 5 ans.*

Sous le ministère de Maître Marco BREITENMOSER, Huissier Judiciaire  
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Glacis-de-Rive, 5 | 1207 Genève  
T. 022 736 75 25 | [www.cppg.ch](http://www.cppg.ch)



Caisse Publique  
de Prêts sur Gages

